

Introduction

Quel genre d'objet la *Politique* d'Aristote constitue-t-elle ? A l'évidence, il s'agit d'un traité de philosophie politique. Mais cette observation appelle aussitôt un certain nombre de précisions.

« Traité », tout d'abord. Aristote n'est sans doute pas l'inventeur de ce mode d'expression, mais il est le plus ancien philosophe à y avoir presque constamment recouru, dont nous ayons conservé les œuvres. Rappelons que la philosophie s'est d'abord faite en vers, comme chez Parménide ou Empédocle, et que Platon a écrit des dialogues, qui ne permettent pas toujours d'identifier sa propre position. D'un traité, on attend qu'il aborde dans un esprit méthodique l'ensemble des questions dont on juge, à l'époque où il est écrit, qu'elles permettent de couvrir le champ considéré. Aristote a abordé de cette façon la plupart des domaines (logique, rhétorique, poétique, morale, physique, psychologie, zoologie, métaphysique), certains pour la première fois dans l'histoire, mais les œuvres qu'il a laissées donnent en même temps souvent une certaine impression de désordre. C'est le cas de la *Politique*.

Le texte présente un certain nombre de défauts qui ont souvent été signalés : absence de transitions, ou transitions artificielles qui ont pu être rajoutées après coup, répétitions, apparences de contradiction, annonces suivies de peu d'effet. Ce désordre est fréquent chez Aristote, dont les livres conservés sont rarement rédigés à partir d'un unique plan ferme, et relus du début jusqu'à la fin, mais apparaissent plutôt formés à partir de ses notes de cours, parfois réunies, dans un ordre à l'occasion arbitraire, par un éditeur ultérieur.

Dans le cas de la *Politique*, certaines « bavures » ne prètent pas beaucoup à conséquence, et montrent seulement que le livre est inachevé (d'ailleurs, le dernier chapitre du livre VIII s'interrompt brutalement), mais l'absence de véritable construction d'ensemble (cf. cependant nos **textes commentés n° I et VI**) est plus grave. Certains vont jusqu'à considérer qu'il ne s'agit pas d'*un* livre, mais d'un assemblage tardif de traités. L'opinion est sans doute excessive, car l'œuvre prise globalement a une assez grande unité d'objet, se présentant principalement comme une étude des différents régimes, réels, concevables ou les meilleurs, accompagnée de considérations plus fondamentales sur la cité, et destinée, croit-on, à un lectorat d'hommes politiques qu'elle entend éclairer.

Reste qu'Aristote n'a ni terminé l'ouvrage, ni achevé la relecture du texte, ni même donné à celui-ci une architecture rigoureuse. C'est pourquoi certains

interprètes mettent en cause l'ordre dans lequel on lit aujourd'hui ces livres, dont il n'y a d'ailleurs pas lieu d'attribuer à Aristote la numérotation, et dont on ne sait pas dans quel ordre il aurait voulu qu'on les lise, si c'est celui-ci ou un autre, ni s'il a voulu les voir réunis. À défaut de connaître l'ordre qu'aurait souhaité Aristote, on peut tenter d'identifier l'ordre chronologique de la composition. On doit au philologue allemand Jaeger (1923) d'avoir montré que la pensée d'Aristote a connu des évolutions, et lui-même a proposé de considérer qu'Aristote était passé d'une position philosophique proche du platonisme, à une attitude plus soucieuse de la réalité des faits et de leur diversité, plus empiriste. Ce schéma évolutif est cependant fortement contesté, et dans le cas de la *Politique*, dont les livres VII et VIII sont les plus platoniciens, donc seraient les plus anciens, aucune reconstruction n'est incontestable. Il est donc tentant de se contenter de ce qu'un interprète actuel (P. Pellegrin) appelle une « lecture sommaire », allant à la *Politique* pour ce qu'elle dit et renonçant à une reconstruction qui nous dépasse.

La position la moins engageante consiste à considérer que l'ouvrage comporte deux études, chacune autonome, sur des principes, le livre I sur la cité et sa base économique, le livre III sur les types de régimes ; une discussion d'opinions ou de réalisations antérieures au livre II ; un groupe IV-V-VI qui entend donner des conseils au législateur ; un groupe VII-VIII plus soucieux de l'État idéal.

En consacrant un livre à la politique, Aristote n'innove pas. Platon l'a précédé, avec le *Politique* (où il s'agit de l'homme politique), les *Lois*, et tout d'abord la *République*. On trouve des réflexions politiques chez les orateurs (Isocrate, Démosthène), les sophistes, ou un historien comme Thucydide, et l'on a réfléchi déjà sur l'État idéal, ou les différents régimes, ou les caractères de la loi. Aristote s'inscrit donc dans une tradition. En même temps, l'ampleur de l'étude et sa précision singularisent l'entreprise, au point de pousser à considérer parfois qu'Aristote est le fondateur de la science politique. La différence majeure avec Platon réside dans le fait qu'alors que Platon est très préoccupé par la définition d'un État idéal, qui serait dirigé par des philosophes, et dont l'institution présupposerait la connaissance philosophique (« dialectique ») du monde des Idées et en particulier de l'Idée (ou Forme) du Bien, Aristote est beaucoup plus attentif à la *réalité* politique. La *Politique* n'est d'ailleurs pas son unique ouvrage à caractère politique : Aristote a notamment conduit un immense travail d'enquête sur les régimes en vigueur autour de lui dans le présent et le passé, qui a fourni la matière d'ouvrages perdus, les *Constitutions*. Nous devons une partie de notre connaissance d'Athènes à sa *Constitution des Athéniens*, qui, elle, est conservée.

Curieusement, alors que l'ouvrage d'Aristote, fondamental, prend place au côté des plus grands titres de la philosophie politique, tels le *Léviathan* de Hobbes, le *Traité du gouvernement civil* de Locke ou le *Contrat social* de Rousseau, et alors que la pensée d'Aristote en général a eu tant d'influence, la *Politique* a tardé à soulever l'intérêt. Une des raisons de ce désintérêt réside dans le fait qu'aux yeux d'Aristote, le fait politique est principalement un fait qui concerne la cité (grec : *polis*, d'où vient l'adjectif *politikos* : « politique »), c'est-à-dire l'État grec à l'échelle d'une ville ceinturée d'un territoire rural : l'antiquité impériale, hellénistique ou romaine, la chrétienté médiévale, n'ont pas vu qu'en dépit de cette incontestable limitation de la perspective, le propos d'Aristote pouvait avoir une valeur universelle.

A ce paradoxe s'en ajoute un autre : Aristote fait la théorie des cités grecques au moment où celles-ci vont perdre leur indépendance et se trouver soumises à la domination macédonienne, alors même qu'originaire de Stagire, au Nord de la Grèce, il a été quelque temps le propre maître de l'empereur Alexandre, et qu'à Athènes, après la mort de celui-ci, il va finir par passer pour un agent du parti macédonien, comme en témoigne sa fuite précipitée en 323 (Aristote est né en 384 et mort en 322 av. J.-C.).

« Ce qui divise sans doute le plus profondément, c'est la vertu et le vice ; puis en second lieu viennent la richesse et la pauvreté [...] ».

(Aristote, *Politique*, V, 5, 1303b 15).

Plan de la Politique

L'ouvrage apparaît comme désordonné. I est largement consacré à l'économie domestique, III définit la cité et le citoyen, et propose une typologie des régimes, II critique divers régimes, dont la « république » de Platon. IV, V et VI forment un ensemble articulé, au sein duquel Aristote distingue d'abord les variétés que connaît chaque type de régime, puis étudie ce qui menace leur stabilité et envisage les remèdes. VII et VIII forment un autre bloc, consacré cette fois à la question du régime le meilleur. Aristote annonce son programme dans la dernière page de l'*Éthique à Nicomaque* (E.N.), et pour le bloc IV, V, VI, à la fin de *Politique* (Pol.), IV, 2.

Livre I : la cité et l'économie domestique

1-2 : La cité, différenciée de la famille et du village

3-7 : La relation maître - esclave

8-11 : L'économie familiale et ses développements contre nature

12-13 : Hétérogénéité des pouvoirs et des vertus : le maître et l'esclave, le père, l'époux

Livre II : critique de constitutions particulières existantes ou théoriques

1-6 : Critique de Platon et du communisme de sa cité idéale

7-12 : Autres (7 traite de l'égalité ; 8 de la question de savoir s'il faut modifier la loi ; 12 de l'évolution de la démocratie athénienne)

Livre III : les régimes

A) CONSIDÉRATIONS FONDAMENTALES SUR LE CITOYEN ET LA CITÉ

1-2 : Le citoyen

3-5 (et 18) : La cité, la vertu civique

B) CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES RÉGIMES

6 : Définition ; opposition entre régimes droits et déviants à partir de la notion d'intérêt commun

7 : Classification, par combinaison de critères : droit ou non, nombre des dirigeants

8 : Tableau rendu plus complexe, spécialement à propos de démocratie et oligarchie, par l'introduction d'un critère de richesse

C) EXAMEN DES TYPES DE RÉGIMES, SPÉCIALEMENT DU POINT DE VUE DE LA VALEUR DES TITRES MIS EN AVANT POUR REVENDIQUER L'ACCÈS À L'AUTORITÉ POLITIQUE

Il est difficile de faire apparaître un plan. 9-10 abordent divers titres (richesse, nombre, force, excellence), tandis que 12 demande comment l'on peut faire pour distribuer proportionnellement des charges ; 11 envisage des arguments favorables à la démocratie ; 13 examine notamment les titres de la vertu, spécialement quand elle atteint un niveau exceptionnel ; 14-17 traitent de la royauté, en particulier sous l'angle de l'opposition entre lois et décisions personnelles

Livres IV-V-VI : la corruption et la préservation des variétés de chaque régime ; ce qui vaut le mieux

A) GÉNÉRALITÉS

IV, 1-2 : Définition des objectifs ; en tenant compte à la fois de ce qui est le meilleur et de ce qui est réalisable, Aristote entend traiter de ce qui fait se corrompre les régimes, et des mesures à prendre pour éviter cette corruption

3-4 : Nouveaux principes de classification : distinguer, au sein de chaque type de régime, des variétés correspondant, au plan politique, à la diversité des parties sociales constitutives

B) CLASSIFICATION

4 (à partir de 1291b 14) : Les variétés de la démocratie (cf. 6). 5-6 : Les variétés de l'oligarchie. 7 : Les variétés de l'aristocratie. 8-9 : La *politeia*, mixte de démocratie et d'oligarchie. 10 : Les variétés de la tyrannie. 11-13 : Éloge du gouvernement de la classe moyenne, et mixages. 14-16 : Différentes manières de constituer le pouvoir délibératif (14), exécutif (15) et judiciaire (16), Aristote étant visiblement favorable à la recherche de procédures consensuelles

C) LA CORRUPTION DES RÉGIMES ET LE MOYEN D'Y FAIRE FACE

V, 1-4 : Généralités sur les facteurs de corruption. 1 met en particulier l'accent sur la lutte entre démocrates et oligarques

5 : En démocratie. 6 : En oligarchie. 7 : En aristocratie. 8-9 : Remèdes. 10-12 : Dans la monarchie et la tyrannie

D) COMPLÉMENTS, EN PARTICULIER S'AGISSANT DE L'ÉTABLISSEMENT DES DIFFÉRENTES VARIÉTÉS DE RÉGIMES

VI, 1-5 : Démocratie. 6-7 : Oligarchie. 8 : Considérations sur les magistratures

Livres VII et VIII : La constitution la meilleure

RÉFLEXIONS PRÉALABLES SUR CE QU'EST LE MODE DE VIE LE PLUS DÉSIRABLE : VII, 1-3

CONDITIONS DE L'EXCELLENCE DE LA CITÉ

4 : Taille de la population. 5 : Le territoire. 6 : Le rapport à la mer. 7 : L'intelligence et le courage grecs. 8-10 et 12 : Les fonctions, économiques, militaires, politiques ; réunion sur les mêmes des pouvoirs militaires et politiques, et de la propriété, exclusion des manuels de la citoyenneté. 11 : Le site

LE PROGRAMME ÉDUCATIF DU RÉGIME LE MEILLEUR

VII, 13-15 : Importance, nature, objectif de l'éducation. 16 : Les mariages et les naissances. 17 : Divers sur l'éducation des enfants. VIII, 1-3 : Un programme public d'éducation libérale. 4 : La gymnastique. 3 et 5-7 : La musique (noter le recours aux concepts de *mimèsis*, « imitation », et de *katharsis*, ici « purgation », si importants dans la *Poétique*).

La cité et la famille. Politique et économie

L'objectif du livre I est de présenter la cité en la différenciant d'autres communautés plus élémentaires, et de caractériser l'activité politique par opposition à l'activité économique, attribuée à la famille. Une des questions principales abordées dans cette perspective est celle de l'esclavage.

I – La cité, différenciée de communautés plus élémentaires (I, 1-2)

Pour établir ce qu'est la cité (grec : *polis*), Aristote a recours à deux méthodes. La première décompose la cité, qui est complexe, en éléments plus simples, pour la comprendre comme produit d'une composition, ce qui équivaut en partie à conduire une étude génétique. Aristote découvre ainsi une unité originale : la famille. L'assemblage de familles forme un village, et par assemblage de plusieurs villages on atteint le stade de la cité (notons qu'on peut expliquer dans cet esprit le pluriel « Athènes »).

La différence n'est pas seulement une différence de taille, « comme s'il n'y avait aucune différence entre une grande famille et une petite cité ». Mais c'est en partie à sa taille que la cité doit d'atteindre l'indépendance économique (grec : *autarkeia*) et de pouvoir faire face à ses besoins alimentaires et matériels.

L'autre méthode mobilise un concept essentiel de la philosophie aristotélicienne de la nature, le concept de but (grec : *telos*, d'où dérive « téléologie ») ; « la nature ne fait rien en vain », ce principe anticipe notamment, en biologie, ce qu'on appellera le « vitalisme ». En *Physique*, 194a 28, Aristote écrit que « la nature est fin ». Puisque l'homme est un animal appartenant à la nature, celle-ci a des buts le concernant, auxquels doivent être rattachés famille, village et cité.

Qu'a donc voulu la nature concernant l'homme ? Comme pour toutes choses, son développement (« ce qu'est chaque chose une fois qu'elle a atteint son complet développement, nous disons que c'est là la nature de la chose »), « son bien le meilleur ». Mais en faisant l'homme, elle a fait un être plus sociable encore que l'abeille (Aristote dit ici *politikos*, « politique » ; des animaux sociaux, il traite notamment en *Histoire des animaux*, I, 1), et un être pourvu de la parole et de la raison (grec : *logos*). Il y a un lien entre les deux choses : être pourvu du langage et de la raison est utile à la vie sociale, permettant notamment

de délibérer du juste et de l'injuste ; d'un autre côté, la vie sociale favorise le développement de la rationalité.

« Au nombre des réalités qui existent naturellement », la cité est pour l'homme le moyen de son épanouissement comme être social et rationnel. Selon les premiers mots de la *Politique* (cf. **texte commenté n° II**), elle est la communauté la plus vaste et la plus précieuse visant ce qui est pour l'homme le bien suprême, une vie réussie (sur politique et souverain bien, cf. *E.N.*, I, 1).

L'usage de cette deuxième méthode inverse la relation entre cité et famille du point de vue de l'antériorité de l'une sur l'autre. Puisque dans la nature, tout commence par des fins, la cité bénéficie d'une antériorité, et la famille est désormais pensée comme subordonnée. Aristote compare avec l'organisme : de même qu'un organe comme la main reçoit son existence du reste du corps au service duquel il est placé, de même, en vertu du principe selon lequel dans ce genre de réalité, « le tout est nécessairement antérieur à la partie », il faut paradoxalement dire que « la cité est par nature antérieure à la famille », *a fortiori* « antérieure naturellement à l'individu ».

En harmonie sur ce point avec son temps, Aristote a donc une vision organiciste et naturaliste de la société et de son organisation politique. Organiciste : la dimension collective est chez l'homme première, de même qu'un organisme produit les parties dont il a besoin, mais n'est pas une somme de parties additionnées. Le temps n'est pas venu de l'individualisme moderne, ni de la thèse de Hobbes selon laquelle l'homme est un loup pour l'homme (dont certains Grecs anciens auraient sans doute toutefois admis une version). Naturaliste : selon Aristote, la société et son organisation politique sont voulues par la nature. Nous sommes donc également à l'opposé de la conception moderne, anticipée par certains sophistes, selon laquelle les États existent en vertu de contrats et sont purement artificiels.

II – Le commandement politique au sein des relations hiérarchiques (cf. spécialement I, 1-2 et 12)

Opposer la cité aux communautés plus élémentaires permet aussi de différencier le rapport hiérarchique proprement politique des rapports hiérarchiques internes à la famille et au village.

La famille, selon Aristote, est « la première union nécessaire », celle de deux êtres dont l'un a besoin de l'autre pour procréer, puis tenir une maison. Puisque se reproduire est une tendance naturelle, le couple avec ses enfants forme une unité naturelle. Il convient d'ailleurs de distinguer entre :